

TARIF DU SERVICE D'AIDE A DOMICILE

A partir du 1^{er} août 2020

Le CCAS intervient en mode prestataire

21 € par heure d'intervention hors PEC (Prise En Charge)

20.20 € par heure d'intervention pour les aides alternatives CNAV

17.77€, tarif PCH, par heure d'intervention

(Tarifs national fixé annuellement par la CNAV)

Nature des prestations : Aide à domicile- Auxiliaire de vie

Assistance dans les actes essentiels :	Aide à la toilette Aide à la préparation des repas Aide à la prise des repas Aide aux transferts
Assistance dans les activités domestiques :	Aide à l'entretien du logement Aide à l'entretien du linge Aide aux courses
Accompagnement social :	Aide aux déplacements extérieurs Aides aux démarches administratives Entretien du lien social

Prise en charge :

Selon les prestations, une prise en charge CCAS, caisse de retraite, APA ou PCH est possible en fonction des revenus du foyer et de votre situation.

Dans le cadre d'un contrat de mise à disposition de travailleurs, le prestataire de service reste l'employeur.

Devis :

Le service remet gratuitement un devis personnalisé au demandeur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestation dont le prix total est supérieur ou égale à 100 euros TTC, ou à celui qui en fait la demande.

Déduction fiscale :

50% du montant acquitté est déductible des impôts sur les revenus dans un plafond de 12 000 euros.
(Cf. l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts qui définit les avantages fiscaux applicables aux services à la personne.)

TARIFS DU SERVICE DE PORTAGE DE REPAS

A partir du 2 janvier 2020

Prestation assurée par la Société AD ALTERA en mode prestataire

Nature des prestations : Livraison et fourniture de repas à domicile

	Prix hors PEC*	Prix de la livraison hors PEC*	Total
Déjeuner	4.74 €	4.82 €	9.56 €
Diner	4.42 €	0	4.42 €

* Prise en charge

Tarifs en fonction des ressources :

Tarif TTC déjeuner et livraison pour une personne seule

déjeuner + Livraison

N° de tranche	Revenu Mensuel	Part. bénéficiaire	Part. C.C.A.S	Bénéficiaire			C.C.A.S
				Déjeuner	Livraison	Total	
1	< 800 €	30%	70%	1,42	1,45	2,87	6,69
2	de 801 € à 1 000 €	40%	60%	1,90	1,92	3,82	5,74
3	de 1 001 € à 1 200 €	45%	55%	2,13	2,17	4,30	5,26
4	de 1 201 € à 1 400 €	55%	45%	2,61	2,65	5,26	4,30
5	de 1 401 € à 1 600 €	60%	40%	2,84	2,90	5,74	3,82
6	de 1 601 € à 2 049 €	65%	35%	3,08	3,13	6,21	3,35
7	> 2 050 €	70%	30%	3,32	3,37	6,69	2,87

Tarif DINER TTC pour une personne seule

DINER

N° de tranche	Revenu Mensuel	Part. bénéficiaire	Part. C.C.A.S	Bénéficiaire			C.C.A.S
				Diner	Livraison	Total	
1	< 800 €	30%	70%	1,33	0,00	1,33	3,09
2	de 801 € à 1 000 €	40%	60%	1,77	0,00	1,77	2,65
3	de 1 001 € à 1 200 €	45%	55%	1,99	0,00	1,99	2,43
4	de 1 201 € à 1 400 €	55%	45%	2,43	0,00	2,43	1,99
5	de 1 401 € à 1 600 €	60%	40%	2,65	0,00	2,65	1,77
6	de 1 601 € à 2 049 €	65%	35%	2,87	0,00	2,87	1,55
7	> 2 050 €	70%	30%	3,09	0,00	3,09	1,33

Tarif TTC déjeuner et livraison pour un couple

déjeuner + Livraison

N° de tranche	Revenu Mensuel	Part. bénéficiaire	Part. C.C.A.S	Bénéficiaire			C.C.A.S
				Déjeuner	Livraison	Total	
1	< 1 337 €	35%	65%	1,66	1,69	3,35	6,21
2	de 1 338 € à 1 550 €	45%	55%	2,13	2,17	4,30	5,26
3	de 1 551 € à 1 794 €	50%	50%	2,37	2,41	4,78	4,78
4	de 1 795 € à 2 137 €	55%	45%	2,61	2,65	5,26	4,30
5	de 2 138 € à 2 699 €	60%	40%	2,84	2,90	5,74	3,82
6	> 2 700 €	65%	35%	3,08	3,13	6,21	3,35

Tarif DINER TTC pour un couple

DINER

N° de tranche	Revenu Mensuel	Part. bénéficiaire	Part. C.C.A.S	Bénéficiaire			C.C.A.S
				Diners	Livraison	Total	
1	< 1 337 €	35%	65%	1,55	0,00	1,55	2,87
2	de 1 338 € à 1 550 €	45%	55%	1,99	0,00	1,99	2,43
3	de 1 551 € à 1 794 €	50%	50%	2,21	0,00	2,21	2,21
4	de 1 795 € à 2 137 €	55%	45%	2,43	0,00	2,43	1,99
5	de 2 138 € à 2 699 €	60%	40%	2,65	0,00	2,65	1,77
6	> 2 700 €	65%	35%	2,87	0,00	2,87	1,55

Prise en charge :

Une prise en charge est possible sur les frais de livraison (caisse de retraite APA).

Devis :

Le service remet gratuitement un devis personnalisé au demandeur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestation dont le prix total est supérieur ou égale à 100 euros TTC, ou à celui qui en fait la demande.

Déduction fiscale :

Le montant de la livraison est déductible des impôts sur les revenus à hauteur de 50 %.

(Cf. l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts qui définit les avantages fiscaux applicables aux services à la personne.)

TARIFS DU SERVICE DE TELEASSISTANCE

A partir du 1^{er} juillet 2020

Prestation assurée par la Société VITARIS en mode prestataire

Nature de la prestation : Abonnement mensuel

Prix de la prestation : 5.32 € par mois

Tarifs en fonction des ressources :

				Participation CCAS	
personne seule	tarif bénéficiaire	PrixTTC/mois	PrixHT/mois	%	Prix/mois
moins de 875 €	45%	2,39 €	2,00 €	55	2,94 €
de 876 € à 1075 €	65%	3,46 €	2,89 €	35	1,87 €
de 1076 € à 1375 €	85%	4,52 €	3,78 €	15	0,81 €
de 1376 € à 1525 €	90%	4,79 €	4,01 €	10	0,54 €
de 1526 € à 1725 €	95%	5,05 €	4,22 €	5	0,28 €
au delà de 1725 €	100%	5,32 €	4,45 €	0	0,00 €
TVA 20 %					
				Participation CCAS	
couple	tarif bénéficiaire	PrixTTC/mois	PrixHT/mois	%	Prix/mois
moins de 1337 €	50%	2,66 €	2,22 €	50	2,66 €
de 1.338 € à 1.550 €	70%	3,72 €	3,11 €	30	1,60 €
de 1.551 € à 1.794 €	90%	4,79 €	4,01 €	10	0,53 €
de 1.795 € à 2.137 €	95%	5,05 €	4,22 €	5	0,27 €
Au delà de 2.138 €	100%	5,32 €	4,45 €	0	- €

Prise en charge :

Une prise en charge est possible (caisse de retraite APA).

Devis :

Le service remet gratuitement un devis personnalisé au demandeur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestation dont le prix total est supérieur ou égale à 100 euros TTC, ou à celui qui en fait la demande.

Déduction fiscale :

50% du montant acquitté est déductible des impôts sur les revenus dans un plafond de 12 000 euros.

(Cf. l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts qui définit les avantages fiscaux applicables aux services à la personne.)

TARIFS DU SERVICE DE BOITE A OUTILS

Le CCAS intervient en mode prestataire

Nature de la prestation : petits travaux de bricolage

Prix de la prestation : 10 € par heure d'intervention

Tarifs en fonction des ressources :

Revenus mensuels	Participation du bénéficiaire	Tarif horaire
< 875 €	30%	3,00 €
de 876 € à 1 075 €	45%	4,50 €
de 1 076 € à 1 375 €	65%	6,50 €
de 1 376 € à 1 525 €	80%	8,00 €
de 1 526 € à 1 725 €	95%	9,50 €
Au-delà de 1 725 €	100%	10,00 €

Devis :

Le service remet gratuitement un devis personnalisé au demandeur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestation dont le prix total est supérieur ou égale à 100 euros TTC, ou à celui qui en fait la demande.

Déduction fiscale :

50% du montant acquitté est déductible des impôts sur les revenus dans un plafond de 12 000 euros.

(Cf. l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts qui définit les avantages fiscaux applicables aux services à la personne.)